

Rapport public Parcoursup session 2024

FEDERATION COMPAGNONIQUE DES METIERS DU BATIMENT - Formation professionnelle - Titre professionnel - Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil (bac +2) - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

FEDERATION COMPAGNONIQUE DES METIERS DU BATIMENT - Formation professionnelle - Titre professionnel - Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil (bac +2) - en apprentissage (44397)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
FEDERATION COMPAGNONIQUE DES METIERS DU BATIMENT - Formation professionnelle - Titre professionnel - Conducteur de travaux du bâtiment et du génie civil (bac +2) - en apprentissage (44397)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Avoir un diplôme de niveau IV. Avoir une expérience professionnelle significative dans le bâtiment.	Diplômes Bulletins de note	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Maîtrise de la communication orale. Capacités rédactionnelles. Connaissances en mathématiques (niveau bac). Maîtrise des outils numériques. Connaissance du secteur du bâtiment	CV Bulletins de notes	Essentiel
Savoir-être	Savoir respecter les règles de l'établissement et de l'entreprise. Travail en équipe. Bonne attitude.	Entretien de positionnement	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet professionnel. Connaissance du milieu de l'entreprise. Réalisation de stages.	CV, Lettre de motivation. Entretien de positionnement	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements associatives. Pratiques sportives	Savoir en parler	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STI2D

- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)

Série STMG

- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Suite au dépôt des vœux, nous avons examiné chaque CV et nous avons sélectionné les lycéens ayant fait un bac pro dans le domaine du bâtiment ou un bac technologique avec des options en lien avec la conduite de travaux (gestion, bâtiment, architecture...)

Nous avons étudié les CV et motivations.

Nous avons ensuite contacté les candidats pour qu'ils puissent en dire plus sur leurs projets.

Nous avons sélectionné les candidats intéressants et intéressés.

Nous avons réalisé des entretiens de positionnement.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous contacter par téléphone pour connaître la procédure d'inscription en interne.

Venir aux Journées Portes Ouvertes pour visiter l'établissement.

Réaliser des stages ou job d'été dans le domaine visé (pendant les vacances scolaires notamment)

Etre rigoureux dans le cadre de sa recherche d'entreprise pour de l'alternance.

Personnaliser davantage la lettre de motivation.

Signature :

Michel ANDRIEU,

Chef d'établissement de l'établissement

FEDERATION COMPAGNONIQUE DES METIERS DU
BATIMENT